

Camping Le Puits de l'Auture



151, avenue de La Grande Côte
17420 Saint-Palais-sur-Mer
Téléphone: +33 (0)5 46 23 20 31

Site Internet : www.camping-puitsdelature.com

Email : contact@camping-puitsdelature.com

DEMANDE DE RÉSERVATION D'HÉBERGEMENT ATYPIQUE 2020

Après avoir contacté la réception pour vérifier les disponibilités et poser une option, merci de remplir cette demande de réservation et nous la faire parvenir par e-mail ou par courrier

MES COORDONNÉES :

1 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél : Mobile : E-mail :

AUTRES PARTICIPANTS AU SÉJOUR :

2 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
3 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
4 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....
5 - NOM : Prénom : Né(e) le :/...../.....

MON SÉJOUR :

Arrivée le :/...../2020 Départ le :/...../2020

MON VÉHICULE :

Immatriculation : Marque : Type : Couleur :

Cocher l'hébergement atypique souhaité

COCO SWEET 1

12 m²
1 chambre
2 personnes
Animaux non autorisés



TITHOME

21 m²
2 chambres
4 personnes
Chien accepté



COCO SWEET 2

16 m²
2 chambres
4 personnes
Animaux non autorisés



CHALET BOIS OCÉANE

22 m²
3 chambres
5 personnes
Chien de moins de 10 kg accepté



PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES : cocher les prestations souhaitées, indiquer le nombre de packs linge si nécessaire

Ménage animal 4 € par jour ou 25 € le séjour (obligatoire pour toute présence d'un animal durant le séjour)
Animal (sauf catégories 1 et 2) Race : Poids : Kg

Forfait ménage 50 € (ménage de fin de séjour effectué par notre équipe)

Pack Hôtelier 15 €/pers. (lit fait + parure de bain)

Parure de bain 5 €/pers. (1 serviette + 1 drap de bain)

Parure de lit 1 personne 7 €

Parure de lit 2 personnes 12 €

ACOMPTE :

Acompte de 150 € par semaine de location, soit : 150 € x semaine (s) = €

Frais de réservation (non remboursable en cas d'annulation) + 15 €

Assurance annulation (facultative) 2,7 % du montant total de la prestation, hors frais de réservation.

Nous contacter pour le calcul du montant exact de l'acompte avec assurance annulation

MONTANT TOTAL de l'acompte à verser = €

MODE DE PAIEMENT (cocher la case correspondante) :

Chèque à l'ordre de Camping le Puits de l'Auture

CB VAD (vente à distance par carte bancaire, merci de nous contacter)

Virement Bancaire effectué le :

(IBAN : FR76 3000 4003 0100 0102 1969 206 – BIC : BNPAFRPPPOI)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION D'HÉBERGEMENT ATYPIQUE

LA RÉSERVATION

La réservation ne devient effective qu'après accord du camping et réception de votre demande de réservation dûment complétée et signée. Votre confirmation de réservation vous sera envoyée par e-mail ou par courrier après encaissement de votre acompte.

LES FRAIS DE RESERVATION

Les frais de réservation de 15 € sont non remboursables et obligatoirement payables à la réservation.

LE PAIEMENT DE L'ACOMPTE

L'acompte est de 150 € par semaine de location. Il doit être réglé à la réservation avec les frais de réservation et l'assurance annulation (si souscrite). Nous vous rappelons que l'acompte vous engage sur la totalité de votre séjour.

LE PAIEMENT DU SOLDE

SANS ASSURANCE ANNULATION

Le solde est à régler à l'arrivée.

AVEC ASSURANCE ANNULATION

Pour les clients ayant souscrit l'assurance annulation, le solde **doit être réglé sans appel 30 jours avant la date d'arrivée prévue.**

Pour l'acompte comme pour le règlement du solde d'un séjour avec assurance annulation, **nous n'acceptons pas l'envoi d'espèces ni de chèques vacances par courrier.**

L'ANNULATION

SANS ASSURANCE ANNULATION

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'a pas été souscrite. Les frais de réservation et l'acompte seront conservés au titre des frais d'annulation par le camping. Nous vous recommandons vivement d'assurer votre séjour pour bénéficier du remboursement intégral des montants versés au camping. Vous pouvez aussi contacter votre assurance personnelle.

AVEC ASSURANCE ANNULATION

Le camping ne perçoit aucune commission sur cette prestation. La prime d'assurance doit être **intégralement payée à la réservation du séjour** et est **non remboursable**. L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporis en cas de départ prématuré.

En cas de sinistre (maladie, hospitalisation, vols, accidents, décès dans la famille...), vous devez aviser la compagnie **dans les 5 jours qui suivent le sinistre**. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur le site internet :

<http://www.campez-couvert.com>

RETARD

En cas de retard à l'arrivée, votre hébergement vous sera conservé pendant 24 heures. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, la réservation sera annulée **sans aucun remboursement.**

CAUTIONS

Une caution de 50 € vous sera demandée à votre arrivée. Cette somme sera conservée si le ménage n'est pas effectué correctement à votre départ.

OCCUPATION DES HEBERGEMENTS

Ne sont pas compris dans le tarif de base, les draps, le linge de toilette et de table. Du matériel bébé est à votre disposition sur demande (lit bébé, chaise haute, baignoire, réhausseur...).

La **taxe de séjour n'est pas comprise** dans le prix de l'hébergement.

Les animaux sont acceptés dans certains mobil-homes à titre gratuit (chiens de catégories 1 et 2 interdits). Cependant, pour des raisons d'hygiène, un ménage spécial est effectué par notre équipe à votre départ en plus de votre propre ménage, cette prestation est facturée 4€ par jour ou 25 € le séjour.

HORAIRES

Les mobil-homes sont **disponibles à partir de 15h. Ils doivent être libérés, ménage réalisé, au plus tard à 10h.** Les départs ne peuvent se faire avant l'ouverture de la réception.

Basse saison : 9h00 – 12h30 et 14h00 – 19h00
Du 1er juillet au 31 août : 08h00 – 20h00

Je reconnais avoir demandé les disponibilités avant l'envoi de ma demande de réservation et j'accepte les conditions générales de réservation et d'annulation.

À Le Signature :

En cas d'impossibilité de signer, le paiement de l'acompte vaut acceptation des conditions générales de réservation.